

*De « Publier sans périr » à
« La Conférence des publications de psychologie en langue française »
le vendredi 3 décembre de 10h à 16h30*

**afin que nos travaux de praticiens et de chercheurs
en psychologie aient droit de cité**

29 novembre 2010

Bien que l'évaluation des revues n'entre pas dans les missions dévolues à l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), sur son site, celle-ci portait à la connaissance du public en juillet 2008 et en octobre 2009 une liste de revues de psychologie assortie d'un classement évaluatif. L'AERES y déclarait « La commission a décidé de ne pas caractériser ces revues en fonction d'un critère de qualité scientifique. » Néanmoins, et bien que présentées comme appuyées sur des « critère(s) descriptif(s) », les mentions attribuées restent on ne peut plus qualificatives, puisqu'on trouve en effet : excellent, très bon, bon, assez bon, modéré et N/D (non déterminé). En outre, nombre de revues ne sont même pas citées.

Les rédacteurs en chef ou directeurs de publications en langue française de 52 revues, avec la Fédération française des psychologues et de psychologie (FFPP) et l'Association des enseignants chercheurs de psychologie des universités (AEPU), rejoints ensuite par le Séminaire inter-universitaire européen d'enseignement et de recherche en psychopathologie et psychanalyse (SIUEERPP), ont adressé des protestations argumentées.

A ce jour, ces interventions restent sans effet perceptible, la classification des 2 838 revues figurant dans la liste publiée en octobre 2009 demeure consultable sur le site de l'AERES. Parmi elles, 54 revues, soit 1,9 %, sont en langue française et 65, soit 2,3 %, sont en langue allemande. Les pourcentages sont moindres encore pour les revues en espagnol et en portugais. Dans cette liste, ce sont donc près de 90 % des revues qui sont en langue anglaise.

Le lecteur pressé ou peu averti ne peut qu'en déduire qu'il n'y a de psychologie scientifique qu'en langue anglaise, que l'anglais est la seule langue qui permet de penser en psychologie, ou que les travaux non anglophones sont de qualité et de quantité négligeables. Cette liste équivaut à un faire-part déguisé de décès. La maintenir à l'affiche révèle une volonté d'annulation de la recherche en psychologie et d'arrêt de la diffusion du savoir et, au delà, la volonté de supprimer à terme la discipline psychologie elle-même, dans la pluralité de ses approches théoriques et pratiques.

D'où trois questions.

- Pourquoi la puissance publique cautionne-t-elle ceux qui ont endossé un habit de fossoyeur pour maltraiter une discipline bien vivante et plurielle et dont les travaux et les publications, francophones en particulier, n'ont rien à envier aux travaux publiés en langue anglaise ?
- Comment les étudiants et les professionnels pourront-ils continuer à avoir accès au savoir acquis par les chercheurs, si ceux-ci, attirés par des revues enjolivées, grâce à des critères étrangers à la rigueur scientifique et donc fort contestables et contestés, désertent les revues en langue française pour des motifs qui ne servent nullement le développement des sciences et la diffusion des savoirs ?

- Si, en conséquence, nombre de revues disparaissent, comment les professionnels pourront-ils continuer à publier eux-mêmes et à assurer, avec les chercheurs, un lien entre la recherche et le champ des pratiques ?

La Concertation des publications de psychologie en langue française vous invite à participer, avec les éditeurs et responsables de publication à la prochaine journée de travail

le vendredi 3 décembre 2010 à l'Université Paris Ouest Nanterre

Bâtiment C - Salle C 404

- afin de continuer à résister à cette lame de fond préjudiciable à la psychologie, aux chercheurs, aux praticiens, aux étudiants,
- et de réaffirmer la reconnaissance justifiée des travaux et publications de psychologie en langue française.

Son programme ne manquera pas de vous intéresser.

Le matin de 10h à 12h30 :

Les nouvelles problématiques de la diffusion scientifique. Présentations et échanges avec des responsables de structures de diffusion :

- Claudette Buzon (**Conservatrice en chef du Centre Henri Piéron Psychologie Paris Descartes**)
- Georges Masclat (**Rédacteur en chef de PTO**) *Présentation de la revue online Psychologie du Travail et des Organisations (PTO)*
- Ariane Bazan (**Editor-in-chief**) : *Présentation de la revue online 'Frontiers in Psychoanalysis and Neuropsychanalysis' et du principe des revues dites 'open access'*
- Thomas Parisot (**Centre pour l'édition électronique ouverte - Cléo**) : *Présentation de Revues.org, de Calenda et d'Hypotheses.org*
- Marc Minon (**Directeur de Cairn**) : *Présentation de Cairn*
- Nathalie Berriau (**Coordinatrice de réseau Ascodocpsy**) : *Les actions en faveur des revues en psy- en langue française par le réseau*

Il sera demandé une participation de 5 euros à l'entrée de la journée (sauf étudiants).

Il est proposé aux directeurs de publications d'apporter des exemplaires de leurs revues pour les présenter au public.

L'après-midi (14h- 16h30) :

Assemblée constituante de la « Conférence des publications de langue française en psychologie ».

Cette instance, appelée à être composée de représentants de praticiens, de chercheurs, de revues, d'éditeurs, de partenaires institutionnels liés à la construction et à la diffusion des connaissances dans le champ de la psychologie, a pour vocation de soutenir, d'informer, de fédérer les structures qui publient des travaux de psychologie, revues, ouvrages, et autres types actuels de publications qui le souhaitent en vue d'une meilleure maîtrise des critères et

des procédures d'évaluation dans la communauté scientifique. Elle a pour objectif de promouvoir des pratiques transparentes, fondées sur des critères scientifiques. Cette réunion d'assemblée constituante est donc largement ouverte à tous les partenaires qui souhaitent contribuer à sa mise en place.

Références liées au mouvement (par date de publication)

Laurens, S. (2009). L'étrange classement des revues de psychologie et le cas mystérieux du Bulletin de psychologie, *Bulletin de Psychologie*, tome 62 (1) / 499 / janvier-février, 67-78.

Schneider, B. (2009). La Recherche et les Publications : publier et ne pas périr, *Fédérer*, n°43, 7-9.

Leconte, C., Schneider, B. (2009). Publier et ne pas périr, suite, *Fédérer*, n°44, 9-12.,

Leconte, C., Pétard, J.-P., Sirota, A., Scelles, R., Schneider, B. (2010). Publier sans périr : la psychologie dans ses les publications, *Le Journal des Psychologues*, mars, n°266.

Fédérer (2010). Publier sans périr : la psychologie dans ses publications, après la journée du 22 janvier 2010, n° 54, avril-mai 2010, pp. 17-18.

Beauvois, J.-L. (2010). Pour une évaluation bibliométrique non inféodée, *Connexion*, Dossier : *Publier sans périr. La psychologie dans ses publications*, 93, 189-198.

Saada, A. (2010). L'évaluation et le classement des revues de sciences humaines par l'Agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), *Connexion*, Dossier : *Publier sans périr. La psychologie dans ses publications*, 93, 199-204.

Pétard, J.-P. (2010). La qualité d'un article scientifique ne se lit pas dans le marc de café, *Connexion*, Dossier : *Publier sans périr. La psychologie dans ses publications*, 93, 205-210.